



Remboursement non effectué

Par **Kylost**, le **23/04/2012** à **17:00**

Bonjour,
Pouvez-vous svp m'indiquer la démarche à suivre pour me faire rembourser?
Je vous explique ma situation:

J'ai effectué une commande par internet chez game.fr le 25 novembre 2011. Ensuite j'ai annulé la commande le 30 novembre. Mais je n'ai toujours pas été remboursé à l'heure actuelle.

Je les ai appelés le 02 janvier 2012 au 0811464656. Ils m'ont dit que le colis de retour n'a pas encore été vérifié dans l'entrepôt suite aux retards de Noël, et que je suis en attente de confirmation de remboursement par mail.

N'ayant pas de nouvelles de leur part, je les rappelle le 23 février. Ils m'ont dit OK pour remboursement sous 10 jours.

Depuis toujours rien, pas de remboursement en vue. Alors je les rappelle le 28 mars. Ils m'ont dit qu'il y a un problème avec le remboursement, qu'il sera débloqué dans 1 semaine maxi.

Toujours pas de remboursement effectué actuellement. Je fais quoi maintenant? Je les rappelle encore une fois? Existe-t-il un moyen qui les obligerait à me rembourser rapidement? Est-ce que je peux aller porter plainte contre eux à la gendarmerie? Est-ce que cela servira vraiment à quelque chose?

Cordialement,
Kevin

Par **Marion2**, le **23/04/2012** à **19:40**

Bonjour,

Vous leur envoyez en courrier recommandé AR une mise en demeure de vous rembourser sous huit jours. Passé ce délai, vous indiquez que vous saisissez le Tribunal.

Cdt

Par **will123**, le **30/04/2012** à **18:53**

Idem pour moi ! J'avais annulé AVANT même qu'ils envoient le colis. Ils m'ont dit OK pour un remboursement , on bloque le colis. Résultat, j'ai été débité, ils m'ont livrés le colis que j'ai du coup refusé. J'ai appelé 3 fois la hotline, 1 fois le siège social. On me dit à chaque fois qu'on me rappelle, qu'un incident de de paiement touche la société et l'empêche de valider / rembourser / livrer TOUTES les commandes mais que ce sera réparé bientôt... Ca fait déjà 5 semaines...

Un dépôt de plainte groupé, c'est possible ?

Par **Kylost**, le **14/05/2012** à **19:27**

Bonjour,

Demain cela fera trois semaines que j'ai reçu l'accusé de réception du courrier que je leur avais envoyé indiquant une mise en demeure de me rembourser sous huit jours. Mais je n'ai toujours aucune nouvelle de Game ni aucun remboursement de leur part. Pourtant ils m'ont bien remboursé une commande effectuée quelques jours après la première et qui s'élevait à moins de quarante euros. Je crois qu'il s'agit d'une mauvaise volonté de leur part... J'espère me tromper!

Maintenant comment dois-je procéder pour saisir le Tribunal?

Ai-je une chance de me faire enfin rembourser? Cela va-t-il me coûter quelque chose? Aussi suis-je en droit de réclamer des intérêts moratoires? Car mon argent non remboursé est dans leur main depuis novembre 2011!

Cordialement,

Kevin